

## **Procès verbal du Conseil de la municipalité de Chesterville**

Séance ordinaire du conseil municipal de Chesterville tenue le 1<sup>er</sup> Novembre 2010 à la salle du conseil de l'école Saint-Paul à 19hr00.

Sont Présents ; M Jean-François Camiré, M Denis Leclerc, Mme Maryse Beauchesne, Mme Micheline Vaillancourt, M Claude Roy et M Félix Larivière sous la présidence du maire Monsieur Louis Lafleur.

Également présent, Mme Lise Setlakwe, agent de développement de la municipalité

### **2010-11-178**

#### **Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de M Claude Roy appuyé par M Jean-François Camiré, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

### **2010-11-179**

#### **Autorisation de transiger au nom de la municipalité dans les dossiers en cours**

Sur proposition M Denis Leclerc et appuyé par M Claude Roy, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto,

-**Que** le maire M Louis Lafleur et la secrétaire trésorier et agent de développement Mme Lise Setlakwe soient les représentants de la municipalité et soient autorisés à transiger pour les dossiers en cours tel que

- Le comité du 150<sup>e</sup>
- La Politique familiale et aînée de la municipalité

### **2010-11-180**

#### **Adoption du règlement d'emprunt numéro 150 NS pour l'acquisition d'une rétro caveuse**

Sur proposition de M Jean-François Camiré et appuyé par M Denis Leclerc, il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner suite à l'avis de motion 2010-10-169 concernant le règlement d'emprunt numéro 150 NS au montant de 95500.00\$ donné le 4 octobre 2010 et de reporter la décision à la séance extraordinaire du 22 novembre.

### **2010-11-181**

#### **Avis de motion d'un règlement d'emprunt no 151ns**

Monsieur Jean François Camiré, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de Réfection de la rue du Repos incluent l'aqueduc, les égouts et la voirie.

**2010-11-182**

**Avis de motion d'un règlement d'emprunt no 152ns**

Monsieur Denis Leclerc, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de Réfection de la rue de la Plaisance incluent l'aqueduc, les égouts et la voirie.

**2010-11-183**

**Résolution concernant la lecture des compteurs d'eau**

Sur proposition de M Jean-François Camiré et appuyé par Mme Maryse Beauchesne, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que nous fassions parvenir par la poste un formulaire demandant au citoyens concerner de faire la lecture de leur compteurs d'eau et de retourner le formulaire au bureau municipale avant le 30 novembre .

**2010-11-184**

**Résolution d'adoption du budget de la régie des Hameaux pour l'année 2011**

Considérant que la régie inter municipal sanitaire des hameaux est entrée en vigueur le 22 avril 2006

Considérant que la municipalité de Chesterville est membre de la Régie

Considérant que les prévisions budgétaires totale de la régie pour l'année 2011 s'élève au montant de \$1 410 435.00

En conséquence, Sur proposition de m Félix Larivière et appuyé par Mme Maryse Beauchesne, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que le budget de la Régie Inter municipale sanitaire des Hameaux soit adopté pour un montant de \$1 410 435.00 et qu'un copie de la présente résolution soit transmise à la Régie Inter municipale sanitaire des Hameaux.

**2010-11-185**

**Fin d'emploi**

Sur proposition de M Claude Roy appuyé de Mme Micheline Vaillancourt, il est unanimement résolu d'entériner la décision commune des parties de mettre fin à l'emploi de Monsieur Denis-Marc Leclerc à titre de directeur général de la municipalité et ce, à compter de ce jour.

**2010-11-186**

**Nomination de Mme Lise Setlakwe à titre de directrice générale, secrétaire- trésorière, par intérim.**

Considérant le départ de M Denis Marc Leclerc ;

Considérant l'obligation pour une municipalité d'avoir une direction générale ;

Sur proposition de M Félix Larivière et appuyé par Mme Micheline Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, de nommer Mme Lise Setlakwe a titre de directrice générale par intérim ainsi que, secrétaire-trésorière jusqu'au 30 juin 2011 au plus tard

**2010-11-187**

**Autorisation de signature au compte de la Caisse Populaire de Victoriaville et nouvelle demande de carte de crédit Visa Desjardins.**

Sur proposition Mme Maryse Beauchesne et appuyé par Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto,

-**Que** le maire M Louis Lafleur et la secrétaire trésorier Mme Lise Setlakwe soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient à la caisse Populaire

-**Que** ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la bonne gestion de la municipalité.

-**Qu'**ils pourront signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité

-**Qu'**une nouvelle demande de carte de crédit Visa au montant de \$1000.00 soit émise au nom de Mme Lise Setlakwe en remplacement de celle déjà émise au nom de M Denis-Marc Leclerc.

**2010-11-188**

**Résolution d'entente inter municipale relative au loisir et à la culture avec la ville de Warwick**

Attendu que les corporations municipales, parties à l'entente, désirent se prévaloir des dispositions des articles 465 et suivantes de la Loi des cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative au loisir et à la culture ;

Attendu la politique d'accueil des personnes non résidentes dans les services récréatifs et culturels de la ville, selon les considérations, règles, normes et procédures qui sont édictées ;

En conséquence, Sur proposition de M Félix Larivière et appuyé par M Denis Leclerc, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité l'entente relative au loisir et à la culture avec la ville de Warwick.

**2010-11-189**

**A 21 H 30, l'agenda étant épuisé, la séance est levée**

---

M Louis Lafleur  
Maire

---

Mme Lise Setlakwe  
Secrétaire-Trésorier  
Par intérim

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions et étant d'accord avec toutes les résolutions, il n'exercera pas son droit de veto.

---

M Louis Lafleur  
Maire